

Permis n° 3838

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M et Mme Bombo Bo Esankanga et Lumuma Theigi et Silvia demeurant Rue Albert Claude, 13/4 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Allée de la Gloriette, 6 à 6840 Hamipré et cadastré division 4, section A n°463Y3.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

Déroations :

- 3.1.4 : Dégagements latéraux entre 3,5 et 4,5 m :
projet : dégagement latéral de 2,60 m ;
- 5.3 : pente de toiture comprise entre 30° et 35° calculée depuis l'horizontale :
projet : volume secondaire couvert d'une toiture plate ;
- 7.1 : verticalité des ouvertures :
projet : une baie à tendance horizontale est présente sur le pignon gauche du projet ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le ... 6/03/2018 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du ... 24/02/2018

Au ... 12/03/2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY